[illegible]

L'abonnement est de ... payable six mois d'avance. Aucun abonnement ne sera accepté à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins d'un avis ... au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR ARRANSAS, (Texas.)

La belle goël. MATILDA, capitaine W. AULD, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis le ferry, ou à J. W. COLLINS, rue de la Levée.

9 mars

POUR BALTIMORE, (Paquebot ...)

Le beau brick JOHN GOODE, doublé et chevillé en cuivre, capt. FOWLER, ayant de bons emménagemens ... partira la semaine prochaine, s'adresser à HARRISON, BROWN & CO. rue Royale, No. 117.

9 mars

POUR NEW-YORK, (paquebot du 20.)

Le superbe navire neuf CREOLE, capitaine PLACE, partira le jour susdit. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du Marché aux Légumes, ou à FOSTER & HUTTON, rue du Canal.

8 mars

POUR LE HAVRE. (paquebot seulement.)

Le navire américain SALEM, de première classe, doublé et chevillé en cuivre, capt. DUFFERNAGHO, partira dans le courant du 20 au 25 de ce mois, et prendra seulement des passagers, qui seront très-bien logés et nourris. S'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux légumes, ou à V. ROUMAGE, rue Royale, no. 116.

6 mars

POUR LE HAVRE ET BORDEAUX.

Le navire français MONTESQUIEU, doublé, cloué et chevillé en cuivre, capitaine A. L. CONSEIL, ayant une partie de son fret engagé, partira à la fin de ce mois. Pour le reste du fret, pour l'un et l'autre port, et passagers pour le Havre, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Jefferson ou à V. ROUMAGE, rue Royale No. 106

6 mars

POUR RIO GRANDE.

La goëlette neuve et doublée en cuivre, AMERICAN, capt. ARNOLD, sera à même de prendre un chargement demain, et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, en face des Magasins Blancs, ou à LINCOLN & GREEN.

6 mars

POUR BOSTON,

Le beau navire MEDEN MAI, capt. HOLMES, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le poteau no. 39, ou à STETSON & AVERY.

28 fév

On a besoin d'un bon navire pouvant porter 100 à 125 boucauts sucre. S'adresser à WM. G. HEWES, rue du Camp, No. 9.

21 fév

La goëlette fine voilière SOUTH-CAROLINA, capitaine SANFORD, du port de 101 tonneaux, et pouvant porter 900 barils ; elle a été construite à Charleston en 1829 avec du bon chêne vert et du cèdre, et est au complet pour entreprendre des voyages aux Antilles. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, ou à S. P. MORGAN & Co. rue de Camp, no. 43

24 fév

A VENDRE OU A FRETER,

La belle goëlette neuve BONITA, doublée et chevillée en cuivre, construite à Baltimore en juin dernier, des meilleurs matériaux ; elle tire peu d'eau et a une belle cale pour sa grandeur. S'adresser à HARRISON, BROWN & CO.

20 fév

POUR BALTIMORE.

Le beau brick presque neuf CANADA, capit. J. L. WARTE, est journellement attendu, et repartira immédiatement, pour fret ou passage, s'adresser à HARRISON, BROWN & CO.

8 fév

LIGNE DE PAQUEBOTS POUR BALTIMORE.

Les beaux bricks, doublés en cuivre, ARIEL, AJAX et BOURNE, feront à l'avenir ces voyages. Les armateurs espèrent mériter l'encouragement du public, tant par l'expérience des capitaines que par les bons emménagemens des navires.

Le brick ARIEL est maintenant prêt à recevoir un chargement. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine Banks à bord, ou à J. W. ZACHARIE & Co.

24 janv

A LOUER ou, à prendre à bail, pour un terme de cinq ans, le terrain et les édifices joignant le Théâtre Américain, dans le haut, ayant 64 pieds de face sur environ 180 pieds de profondeur. Il s'y trouve une maison et un petit magasin. Pour plus amples informations, s'adresser à M. WALTON, Rue de la Douane, No. 11.

10 fév

A VENDRE à l'amiable par le soussigné, UNE MAISON, située rue Toulouse, no. 80, entre Royale et Bourbon.

8 fév—15 J. LACOSTE.

HOTEL DE LA MARINE ET DES COLONIES, ET BAINS PUBLICS,

Sur la Levée, entre les deux marchés.

MR. Ed. LHOTE, successeur du sieur Guillaume, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de faire faire toutes les réparations nécessaires au dit Hôtel, tant dans tout l'intérieur de l'Etablissement, que dans les Bains, qui seront donnés à l'eau du fleuve, et non à l'eau de puits. Il croit ne rien avoir négligé pour mériter la confiance que daigneront lui accorder messieurs les Habitants de la Louisiane et les voyageurs. On trouvera dans l'Hôtel des chambres pour des personnes seules et pour des familles ; on pourra, de même, prendre pension à un prix modéré.

Il y aura une TABLE D'HOTE tous les jours, à neuf heures, pour le déjeûner, et à trois heures, pour le dîner, à partir du 1er mars. Cette même Table sera servie par des domestiques parlant Français, Anglais, Allemand et Espagnol. Il entreprendra des repas de corps, banquets et nôces, et offre à louer la salle pour bals et concerts.

Les BAINS seront tous les jours à la disposition du public, depuis cinq heures du matin, en été, et sept heures en hiver, jusqu'à minuit. On trouvera également aux Bains des consommés, du café au lait et à l'eau, du chocolat, et de toutes sortes de liqueurs.

On pourra prendre un abonnement pour 5 bains à 2 piastres. 29 fév—1m.

Mr. CHAPMAN.

ACADÉMIE D'ÉCRITURE,

Rue du Canal, No. 45,

OU l'on enseigne *l'écriture dans tous les genres, d'après des principes certains.*—Sa méthode pour l'enseignement de cet art utile, est entièrement différente de toutes celles qui ont été introduites jusqu'ici dans cette ville. *Elle donne en peu de temps, une écriture pratique utile et permanente, qui convient parfaitement aux dames et aux messieurs* de tout âge—et c'est la seule méthode (dit l'Institut d'Albany) qu'on puisse acquérir en un nombre limité de leçons.—Heures de leçons, pour les dames, de 9 heures du matin à 1 heure de l'après-midi ; pour les messieurs, de 7 à 8 heures du matin, et de 3 à 9 de l'après-midi. On enseignera avec succès la taille des plumes à tous les élèves.

Pour plus amples informations, s'adresser à cet établissement.

Pour les renseignemens s'adresser à MM. J. Hagan, Nathaniel Dick, rév. C. M. Hull, J. Jandon, A. Hennen, rév. F. Clapp, J. A. B. Morton, général Wm. L. Robeson, et Isaac T. Preston.

N. B. On exécutera dans le meilleur goût, des cartes de visite et de profession pour les dames et les messieurs, registres de famille, certificats de mariage, diplômes, titres d'Albums, et toute sorte d'écritures, soit simples, soit enjolivées. 27 fév

HUILE DE KIRSCH—40 caisses huile de Kirsch, qualité supérieure, en débarquement du navire La Lise & Marie, de Bordeaux, à vendre par F. P. DUCONGÉ, encoignure Conti & Chartres.

21 fév

[illegible] ... Les départs ...

Navire LOUISVILLE, ...

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 novembre,	12 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire NASHVILLE, capitaine RATHBONE.

De la N.-Orléans.	De New-York.
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire NATCHEZ, capitaine RAKER.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
[illegible]	[illegible]
5 octobre,	[illegible]

Navire CREOLE, capitaine PLACE.

De la N.-Orléans.	De New-York.
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	12 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire HUNTSVILLE, Capt. ... BOARD.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 janvier,	14 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	29 juillet,
20 novembre,	14 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils ont été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux à vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

MAGASIN A BON MARCHÉ.

LE soussigné offre à vendre aux dames de la ville, et aux habitants, un bel assortiment de mousseline imprimées ; de blanche pour blouse ; do. en les. qualité pour mousquiquaire ; do. à bleu en couleurs ; tarlatane brochée et mousseline en différentes couleurs, &c. &c. ; pour les Messieurs un joli assortiment d'étoffes nouvelles pour le printems, pour pantalons et pour gilets, &c. &c. A. BILLY. rue Conti, No. 30.

15 mars

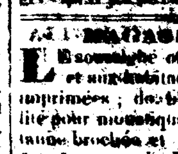

Mme. FANNY FRYER, a l'honneur d'annoncer son changement de domicile, son magasin est maintenant No. 209, toujours rue Royale, entre Orléans et St. Pierre. Elle a une grande variété de chapeaux de paille et autres objets de nouveauté, et elle attend par les premiers arrivages de France un grand assortiment d'articles du dernier goût.

Elle mettra tous ses soins à mériter la continuation de la confiance qu'on lui a déjà accordée.

14 mars

EXCELLENT vin de Bordeaux, du cru de Montferrand (Médoc,) des années 1827 et 1828, reçu par le brick Authentic, à vendre par J. B. LAPORTE.

14 mars

GILETS D'HERBES DE CANTON.—J. W. C. Norris & Co., rue de Chartres, No. 30, a récemment reçu trois caisses gilets d'herbes blanches de Canton. 14 mars

S. M. GILBERT WAME est en cette ville, il est prié de passer au magasin No. 62, rue Toulouse, où on a quelque chose à lui communiquer. 15 mars

VITRES.—500 caisses de Baltimore, assorties, reçues par le brick Julia, et à vendre par A. QUERTIER & BOUTIN.

14 mars

LE soussigné a reçu par les derniers arrivages, les articles suivans ayant droit au drawback et convenables pour les marchés mexicains ; Ruban étroit, en couleur ; Robes suisses ouvragées ; Satinet ; Chals suisses et français, riches ; Faux chemises pour mousquetaires. JOSEPH SPRINGER. Rue de Chartres, No. 37.

12 mars

COUVERTURES françaises—400 balles à vendre par J. MAGER.

14 mars

CUIRS—4000 cuirs de boeufs propres aux mercats de l'ouest, à vendre par STETSON & AVERY, rue du Camp.

5 mars

5 BOUCAUTS Teinture de Madder à vendre par YORKE, MACALESTER & CO.

5 mars

CAFÉ.—150 sacs beau Café de la Havane, en débarquement de la goëlette Pallas, à vendre par A. QUERTIER & BOUTIN.

6 mars

VIN DE MADÈRE. 1 pipe, 12 demies, 9 quarts et 16 huitièmes de pipe, vieux Madère, L. P., de qualité supérieure, reçus par le navire Triton, de Madère, à vendre par J. W. ZACHARIE & CO. rue Bienville, No. 80.

9 mars

SUPERBES BAROUCHES.—Les soussignés ont reçu par le navire Talma, une élégante Barouche pour quatre chevaux, considérée comme la plus belle qui ait été importée à la Louisiane. Les amateurs sont invités à venir l'examiner.

Aussi, un assortiment de VOITURES.

5 mars M. WALTON, rue de la Douane.

AVIS.—Attendu que G. Boudousquié m'a demandé la cancellation des deux hypothèques suivantes, savoir ; l'une de six mille piastres, souscrite par A. Lumineau, comme shérif, conjointement avec Geoffroy Boudousquié Saution, le 16 juillet 1825, sur une habitation située dans la paroisse St. Jean-Baptiste, de 4 arpens de face et de 40 de profondeur, bornée en haut par celle de M. Norbert Boudousquié, et en bas par celle de Mr. J. D. Ferrelle ; et l'autre de six mille piastres, souscrite par A. Lumineau, comme shérif pour la paroisse St. Charles, le 16 juillet 1825, conjointement avec G. Boudousquié sa caution, sur l'habitation susdite ; [illegible]

Avis est par présent donné à tous ceux qui y sont intéressés, d'avoir à déduire, par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, quatre-vingt dix jours après la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles les dites hypothèques ne seraient pas cancellées, rayées et annulées.

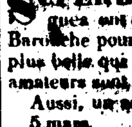

Donné sous ma main et le sceau de l'état, à la N. Orléans, le 28 février de l'année 1832, et de l'indépendance des Etats-Unis la cinquante-sixième. A. B. ROMAN

Par le gouverneur, THO. F. M'CALEB, Secrétaire d'Etat.

1 mars—30

AVIS.—Attendu que Edmond Forlier m'a demandé la cancellation d'une hypothèque spéciale de cinq mille piastres donnée par lui le 26 avril 1825, étant une des cautions de J. M. Morel Guiramand, comme juge de paroisse de la paroisse St. Charles, et aussi de l'effet et de toutes les hypothèques qui en résultent, souscrit par J. Marie Morel Guiramand, le 25 février 1822, conjointement avec Ed. Fortier et Etienne Reyne fils, ses cautions, pour la somme de cinq mille piastres, comme juge de paroisse de la paroisse susdite :

Avis est par le présent donné à tous ceux qui y sont intéressés, d'avoir à déduire, par écrit au bureau du secrétaire d'état, quatre-vingt dix jours après la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles la dite hypothèque spéciale et le dit effet ne seraient pas cancellés, rayés et annulés, ainsi bien que les hypothèques qui en résultent.

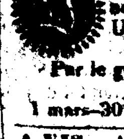

Donné sous ma main et le sceau de l'état, à la N.-Orléans, le 25 février de l'année 1832, et de l'indépendance des Etats-Unis la cinquante-sixième. A. B. ROMAN.

Par le gouverneur, THO. F. M'CALEB, Secrétaire d'Etat.

28 fév—30

LOTERIE ... DES NATCHITOCHES.

...me. CLASSE DE 1832.

Se tirera ... le Samedi 24 de Mars.

GROS LOT ...

10,000 PIASTRES.

1 LOT DE 3,000		$ 3,000
1 "	1,500	1,500
1 "	1,000	1,000
1 "	500	[illegible]
1 "	333	[illegible]
[illegible]		[illegible]
6 "	[illegible]	[illegible]
8 "	[illegible]	[illegible]
156 "	[illegible]	7,800
150 "	[illegible]	3,180
521 "	[illegible]	4,392
500 "	[illegible]	31,200

PRIX DES BILLETS

BILLET ENTIER	$ 4
DEMI BILLET	2
QUART DE BILLET	1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES ; ... demis et quarts en proportion.

19 mars J. B. FAGET, Directeur.

Par autorité de l'Etat de la Louisiane.

Loterie du Chemin public.

Classe No. 2.

Le tirage aura lieu positivement le jeudi 24 mars.

SIMPLES COMBINAISONS:

45 Numéros sur lesquels on en tirera 6.

PROGRAMME:

1 LOT DE 6000 PIASTRES EST		$6000.
1 "	3000	3000.
1 "	2000	2000.
1 "	1500	1500.
1 "	1227	1227.
1 "	1000	1000.
2 "	600	1200.
6 "	200	[illegible]
10 "	100	1000.
30 "	50	1000.
20 "	20	[illegible]
30 "	15	[illegible]
459 "	8	[illegible]
4446 "	4	17784.
5051 LOTS.		$42570.
9130 BLANCS.		
14190 BILLETS.		

PRIX DES BILLETS

Billet entier $4: Demi billet $2: Quart $1.

Série de 15 billets, $60, garantie devoir gagner $34. Les coupons en proportion. S'adresser au bureau No. 90, rue de Chartres.

17 mars J. K. MEAD, Directeur.

WM. G. HEWES, rue du Camp, No. 9, a à vendre,

240 pièces Toile à voiles de Russie, 300 do. Toile à draps de Russie, 100 do. Nankin, 300 barillets Vin de Malaga, 100 do. Eau-de-vie d'Espagne, ayant droit au *debenture*; 70 pièces Dundee, 10 bales Toile à draps de 5 4, 10 do. Toile à voiles, 90 ballots et 35 caisses Cire blanche, 5 caisses Pelles; 25 do. Haches, 15 do. Bonnets différentes grandeurs; 4 malles Mouchoirs de Madras, 80 caisses Blanc de Baleine, 8 do. Gingembre, 150 do. Raisins, 20 sacs Amandes, 100 do. bean Cacao, 25 barillets Tabac manufacturé, 25 do. Salpêtre raffiné, 800 do. Clous coupés, 2 pipes Genièvre Imitation Hollande, 10 barils Alcohol, 40 do. Huile à tanner, 70 tierçons Riz, 120 Barres de grillages, 2 grands Draps, 5 quarts de barriques Vin de Madère. 17 mars

COUR DES PREUVES.—Attendu que Théophile Moriarty a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu Henry Hugon, h. de c. l.; avis est donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous 10 jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour,

16 mars MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné aux créanciers de la succession de feue Catherine Jamuel, veuve Godefroid, et à tous autres que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur de la défunte, ne serait point homologué, et le dit exécuteur déchargé de ses fonctions. Par ordre de la cour.

12 mars MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feue Veuve Amy, ou à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous 10 jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire, ne serait point homologué, et l'exécuteur déchargé de ses fonctions. Par ordre de la cour.

9 mars MARTIN BLACHE, Régister.

SUCRE EN PAIN.—100 barils sucre raffiné de qualité supérieure, à vendre par YORKE, MACALESTER & CO.

5 mars

A VENDRE par le soussigné, Bretagnes françaises larges et étroites, ayant droit au drawback ; vin rouge de Médoc en barriques, de l'année 1827 ; idem en caisses de 12 bouteilles, de Las Cases, Léoville, et St. Julien (Médoc) de 1827 ; Bourbon pour bouteilles, en cercle, un millier et cinq cents ; Vin rouge en caisses de 12 bouteilles, Grave-Larose ; liqueurs fines, Larmes du Général Foy, en caisses de 12 bouteilles ; Vin blanc en tierçons ; Chaudières à sucre assorties, et Gueules de fourneaux ; un Moulin complet pour sucrerie. 8 mars. J. E. LABATUT.

GUILLAUME a l'honneur de prévenir les habitans de la Nouvelle-Orléans ainsi que les étrangers, qu'à commencer de dimanche prochain, 11 mars, il sera lui-même à sa maison du lac, et qu'il donnera à déjeûner et à dîner, en attendant l'ouverture générale qui est très-prochaine, laquelle sera annoncée dans tous les journaux; il espère que l'indulgence du public, qui a pu s'effacer un instant, dans l'attente d'un mieux qui n'a jamais été [ne pouvant faire différemment, la maison n'étant pas finie,] le dédommagera des peines et fatigues qu'il se donnera pour satisfaire les personnes qui l'honoreront de leur patronage.

Il prie les personnes auxquelles il avait annoncé que sa maison serait ouverte le premier mars de l'excuser, vu que ce n'est pas sa faute si elle n'est pas finie; il croit d'après la parole qu'on lui en avait donnée pouvoir de même donner la sienne avec certitude, mais il s'est trompé, néanmoins il fera avec plaisir tout ce qu'il pourra pour que l'on trouve chez lui l'utile et l'agréable.

7 mars—10 GUILLAUME

PIANOS & HARPES.

LES soussignés ont reçu par le navire Woodbury, du Hâvre, et offrent à vendre, 4 FORTE-PIANOS carrés, à 6½ octaves, en joli bois, de la manufacture de Pleyel & Co. de Paris, d'un travail achevé, avec double table et garnitures de fer au corps de l'instrument. Ces pianos joignent la solidité à la plus grande élégance. Les garnitures de fer qui soutiennent l'instrument, préviennent l'écartement et à quelque fois lieu lorsqu'on tend les cordes. Deux pianos barrés en acajou, à 6 octaves, de la même manufacture ; 2 harpes superbes à double jeu. On garantira ces instrumens aux acquéreurs, et on les vendra à des conditions avantageuses. E. JOHNS & CO.

7 mars Rue de Chartres, No. 113.

PIMENTO.—45 sacs Piment de la Jamaïque, récemment reçu et à vendre par J. W. ZACHARIE & Co.

29 fév

VOR. HOUSAGE, offre à vendre les articles suivans, reçus par le navire Salem, du Havre : 20,000 tuiles plates à crochets, 1re. qualité; 50 douzaines paniers couverts et non couverts, divers ... 16 fév

CIMENT.—150 barils Ciment hydraulique, à vendre par WM. G. HEWES.

11 fév

MAQUEREAUX.—300 barils et demi-barils maquereaux nos. 1, 2 et 3, reçus par le brick Triton, de Portland, à vendre par WM. G. HEWES.

11 fév

PAPIER DE PAILLE POUR ENVELOPPES.—300 rames grande largeur, à vendre par YORKE, MACALESTER & Co.

10 fév

25 BARILS huile de Baleine raffinée, à vendre par THAYER, HURD & CO.

10 fév

413 SACS beau café de la Havane, reçus par le brick Mamelin ; 1400 barillets, et 36 barils graisse en feuilles, reçus par le bateau à vapeur Orléans et à vendre par ESTENANELL & COMPANY, Nouvelle Levée.

9 fév

VIN des Canaries ayant droit au drawback, à vendre par STETSON & AVERY, rue du Camp.

14 fév

COUR DES PREUVES.—Vendredi, 6 Avril 1832, j'exposerai en vente, à la bourse, pour le compte de la succession de feu Jonathan S. Smith,

DEUX LOTS DE TERRE, situés au faubourg Lafayette, paroisse Jefferson, et désignés par les Nos. 13 et 36 sur le plan annexé à un acte, en l'étude de G. R. Stringer, notaire, sous la date du 18 Février 1831; le lot No. 13 ayant 41 pieds 3 pouces sur la rue Jersey, et 40 pieds 11 pouces sur la ligne du fond, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Joséphine; et le lot No. 36 ayant 41 pieds 3 pouces sur la rue Jersey, 41 pieds sur la ligne du fond, et 100 pieds de profondeur et face à la rue Ste. André.

La moitié indivise d'un lot de terre, situé Paroisse Jefferson, derrière le faubourg Lafayette, à l'encoignure des rues Jackson et Brainard, désigné par le No. 6 sur un plan en l'étude de Carlile Pollock, et ayant (mesure française) 277 pieds de face à la rue Jackson, sur 300 de profondeur et face à la rue Brainard, avec les améliorations qui sont dessus.

DEUX LOTS DE TERRE, situés sur le chemin du Bayou, et désignés par les Nos. 14 et 15 sur un plan dressé par L. Bringier, arpenteur général, et déposé en l'étude de Théodore Seghers ; le lot No. 15, faisant encoignure et ayant 40 pieds de face au chemin du Bayou, sur 100 pieds de profondeur et face au chemin de Milne ; et le lot No. 14 ayant 40 pieds de face au chemin de Milne, sur 80 pieds de profondeur. Ces deux lots n'appartiennent que pour une moitié indivise à la succession, mais le propriétaire de l'autre moitié consent à la vente.

CONDITIONS. Les deux premiers lots au faubourg Lafayette, payables comme suit : $100 comptant, l'acquéreur se chargeant du paiement de deux billets de $133 75 chacun, et payables l'un le 12 février 1833, et l'autre le 12 février 1834, et la balance du prix d'adjudication à 12 mois de crédit ; la moitié indivise du lot à l'encoignure des rues Jackson & Brainard, payable $1200 comptant, et la balance à 12 mois ; et les 2 lots sur le chemin du Bayou, à un crédit de 12 mois, l'acheteur se chargeant du paiement de 3 billets, garantis par hypothèque sur les dits terrains, et payables le 15 novembre de chacune des années 1832, 1833 et 1834, chacun de $342; le tout en billets endossés à satisfaction, du jour de la vente, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour. MARTIN BLACHE, régister.

N. B. Les actes de vente seront passés par Théodore Seghers notaire, aux frais des acquéreurs. 6 mars

COUR DES PREUVES.—Vente par le Régister des Testamens.—Jeudi 5 Avril 1832, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Felipe Bustilla alias Philippe Dodé, la propriété suivante, savoir :

Un lot de Terre situé dans le faubourg Marigny, rue d'Amour, désigné par le No. 270 ayant environ 30 pieds de face sur environ 120 pieds de profondeur.

Conditions : Un tiers comptant, un tiers à un an, et un tiers à 2 ans de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.

MARTIN BLACHE, Régister.

N. B.—L'acte de vente sera passé par devant L. Féraud, Not. Pub. aux frais de l'acquéreur. 5 mars.

COUR DES PREUVES—Vente par le Régister des Testamens—Jeudi 5 avril, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Jean Louis Henry Rauzel, les propriétés suivantes, savoir :

Un lot de TERRE situé au faubourg Ste. Marie, ayant 60 pieds de face à la rue Perdido, sur cent pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.

La jouissance jusqu'au 4 d'Avril 1843 d'un îlet No. 60, compris entre les rues de la Promenade, Bassin, St. Pierre et Villeré, avec les édifices qui sont dessus, le dit îlet sujet à une rente annuelle de $410 en faveur de la Corporation de la ville de la Nlle-Orléans. Les édifices qui sont construits ou qui seraient construits sur le dit îlet appartiendront à la Corporation après le 4 d'Avril 1843.

Conditions : Un quart comptant et le reste payable à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.

MARTIN BLACHE, Reg.

Les actes de vente seront passés pardevant H. Pédesclaux, not. pub. 6 mars.

COUR DES PREUVES.—Vente par le Régister des Testamens.—Vendredi, 30 Mars, 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feue Marie Magdeleine, Allemand alias Dubé, f. de c. l. : un Terrain, situé en cette ville, rue St.-Philippe, entre les rues Condé et Royale, ayant 60 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Mr. L. Unquis, et de l'autre par celle de Madame veuve Laborre. Sur le dit terrain il existe 1o. Une maison en briques, à rez de chaussée, avec une cuisine en briques y attenant; 2o. Une maison de colombage de 3 appartemens, avec galerie; et 3o. deux latrines en bois.

Conditions, ⅓ comptant et le reste à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.

MARTIN BLACHE, régister.

N. B. L'acte de vente sera passé par devant H. Pédesclaux, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 27 fév.

COUR DES PREUVES.—Vente par le Régister des Testamens.—Jeudi, 22 mars 1832, j'exposerai en vente à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Paul A. Darnier, un terrain formant l'encoignure, ayant 30 pieds de face à la rue de l'Union, et 120 pieds de face à la rue Girod, mesure française, faisant partie du lot no. 194, dans l'îlet no. 21, sur le plan du nouveau faubourg Marigny.

Conditions : 1-3 comptant, et le reste à 6 mois de crédit, en un billet endossé à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.

MARTIN BLACHE, régister.

L'acte de vente sera passé par devant L. Féraud, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 16 fév

COUR DES PREUVES—Vente par le Régister des Testamens.—Mardi 27 mars 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Philippe Sterlin, les esclaves et propriétés ci-après, savoir : Jack, nègre américain, âgé d'environ 28 ans, ayant l'habitude d'aller marron; Harry, nègre américain, âgé d'environ 45 ans ; Harriet, négresse américaine, âgée d'environ 24 ans.

Propriétés foncières :

Trois Lots de Terre situés au faubourg de l'Annonciation, à l'encoignure des rues Félicité, Magasin et Richard, désignés par les nos. 5, 6 et 7, sur un plan fait par Mr. B. Lafont, le 15 mai 1807, et déposé au bureau de L. T. Caire, notaire public.

Un Lot de Terre situé dans la paroisse Jefferson, faubourg Plaisance, sur la rive gauche du fleuve, ayant 16 arpens de superficie, avec les édifices qui sont dessus.

Conditions ; les esclaves un tiers comptant et le reste à 6 et 12 mois ; les terrains un quart comptant, et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.

22 fév MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Vente par le Régister des Testamens.—Vendredi, 30 Mars 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feue Louise Baptiste Roux, f. de c. l. 1o. Une négresse nommée Suzanne, âgée d'environ 40 ans, domestique de maison, cuisinière et blanchisseuse, 2o. Un LOT de terre situé sur le côté Est de la rue Dauphine, entre les rues Toulouse et St. Pierre, ayant environ 30 pieds de face sur 60 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de feu Humbert Demourelle et de l'autre par celle de feu Henry Parisien, sur lequel se trouve une maison en briques et d'autres bâtisses.

Conditions, la négresse comptant, et la propriété ⅓ comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour.

MARTIN BLACHE, régister.

N. B. Les actes de vente seront passé par devant Carlile Pollock, not. pub. aux frais des acquéreurs.

27 fév.

COUR DES PREUVES.—Vente par le Régister des Testamens.—Mardi, 17 avril, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, les esclaves suivants, appartenant à la succession de feu William Blunt, savoir : Rose, négresse âgée d'environ 22 ans, blanchisseuse et repasseuse ; Kitty, mulâtresse âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique ; Sam, mulâtre âgé d'environ 30 ans, barbier et domestique ; Daniel, nègre âgé d'environ 35 ans, journalier ; Claiborne, nègre âgé d'environ 24 ans propre à toute espèce de travaux. Conditions : 6 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des curateurs, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour. MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. L'acte de vente sera passé par devant H. Pédesclaux not. pub. aux frais de l'acquéreur. 9 fév.

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. DUPLLET.

LUNDI 26 mars 1832, il sera vendu à midi, à la bourse, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, les propriétés suivantes appartenant à la succession de feu Mr. François Durcy.

1o. UN TERRAIN no. 1, rue de l'Hôpital, entre Bourgogne et Remparts, ayant quarante et un pieds neuf pouces de face à la rue de l'Hôpital, sur cent cinquante neuf pieds dix pouces de profondeur ; à soixante-dix-neuf pieds un pouce de profondeur, ce terrain suivra d'un pied et un pouce; sur ce terrain se trouvent une maison en brique de quatre appartements avec galerie et cabinets, cuisine en brique &c.

2o. UN TERRAIN no. 2, attenant au premier ayant quarante quatre pieds neuf pouces de face sur cent cinquante neuf pieds dix pouces de profondeur ; sur ce terrain se trouvent une maison briquetée entre poteaux, de quatre appartements, galerie, et cuisine en bois.

3o. UN TERRAIN no. 3, rue des Remparts, entre les rues de l'Hôpital et Quartier, ayant trente trois pieds de face à la rue des Remparts sur quatre vingt six pieds de profondeur.

4o. UN TERRAIN no. 4, attenant au no. 3 formant l'encoignure des rues du Quartier et Remparts ayant trente trois pieds un pouce de face sur quatre vingt six pieds de profondeur, sur ce terrain se trouvent une maison en brique, de quatre appartements, galerie, cabinets, avec cuisine aussi en briques.

5o. UN TERRAIN no. 5, attenant au no. 3 et 4, ayant quarante neuf pieds un pouce de face sur soixante dix pieds un pouce de profondeur.

Le tout conformément au plan de Jhi Pilié, voyer de la ville, qui sera déposé à la bourse Hewlett.

Conditions :—Un tiers comptant, et le reste à un et deux ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, ou en tels coupons qui conviendront aux héritiers, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs par Carlile Pollock, notaire public.

21 fév.—&1ps

PAR ISAAC L. M'COY.

LE JEUDI, 5 avril prochain, à midi, à la Bourse, il sera vendu [s'il n'en est pas disposé à l'amiable avant ce jour]

Le beau MOULIN A SCIE, à vapeur, appartenant à M. William J. Hepp, situé au faubourg Bonfet, avec toutes ses dépendances, tel qu'il est maintenant. La machine a été faite par M. J. Seeds, il y a environ 2 ans, et elle travaille aussi bien qu'aucune de celles employées dans cet état ; le cylindre a 14 pouces de diamètre et un jeu de 4 pieds. L'acheteur doit s'obliger à enlever tous les édifices et matériaux du terrain où ils se trouvent maintenant, d'ici au 1er. mai prochain.

Aussi, en même temps et au même lieu, des ESCLAVES, acclimatés, tous jeunes et en bonne santé, habitués au travail du moulin à scie. Ils seront vendus avec ou sans le moulin, à l'amiable.

Pour les conditions et renseignemens, s'adresser à Thomas Toby, rue Bienville ; Wm. J. Hepp, sur les lieux, ou à l'encanteur ci-dessus. 14 mars

PAR H. J. DOMINGON.

MERCREDI, 21 Mars 1832, à midi, à la bourse, il sera vendu, en totalité ou par lots, un certain lot de terre situé à l'encoignure des rues Carondelet et Julie, au faubourg Ste. Marie de la ville de la Nouvelle-Orléans, à deux îlets seulement du bassin de la Banque du Canal, divisé en quatre lots de terre, désignés par les numéros 1, 2, 3 et 4, suivant le plan déposé à la bourse Hewlett.

Les Nos. 1, 2 et 3 mesurent 29 pieds 11 pouces et 1-3 de face à la rue Julie, et 98 pieds de profondeur ; le No. 1 faisant encoignure aux rues Carondelet et Julie.

Le No. 4, faisant face à la rue Carondelet, mesure 29 pieds 10 pouces de face, sur 87 pieds 4 pouces de profondeur, le tout mesure américaine.

N. B.—Il se trouve sur le No. 1 une maison briquetée entre poteaux, louée dans ce moment $26. Les taxes sont payées.

Conditions :—1-3 comptant et le reste à 6, 12, 18 et 24 mois de terme, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés chez M. Louis T. Caire, aux frais des acquéreurs. 14 mars.

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI 14 avril prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse, en vertu d'un ordre de l'hon. Cour des Preuves pour la paroisse d'Orléans, les propriétés suivantes dépendantes des biens de communauté entre feue Marie B. Williams, femme de J. Vance, et le dit James Vance, savoir : Deux ESCLAVES de prix, acclimatés ; Hannah, âgée de 24 ans, et Judith, de 26 ans. La première est bonne cuisinière, et la seconde est bonne blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison ; ils sont bons sujets et garantis.

Aussi au même lieu et à la même heure, tout un ILET DE TERRAINS, No. 13, borné par les rues Jackson, Jersey, des Lauriers et Philippe, au faubourg Lafayette, paroisse Jefferson, ayant 290 pieds de face à la première rue, 300 à la seconde, 300 à la troisième et environ 200 à la dernière, mesure française.

Aussi un autre TERRAIN, No. 63, dans le même faubourg, mesurant 60 pieds de face sur la rue Rousseau, entre les rues Cours-Panis et Philippe, sur 150 pieds de profondeur, mesure française.

Aussi un autre TERRAIN, No. 7, dans l'îlet No. 14, situé dans les Communes entre cette ville et le faubourg Ste. Marie, encoignure Jackson et Villeré, ayant 60 pieds à la dernière, sur 120 de profondeur.

Aussi un autre TERRAIN, No. 8, même îlet et position, ayant 60 pieds de face à la rue Villeré, sur 120 de profondeur. Aussi : 12 actions des "Merchants Insurance Stock ; un cheval et un dray.

Conditions : comptant. Les actes de vente seront passés pardevant Wm. Y. Lewis, notaire. 8 mars

$20 DE RECOMPENSE.

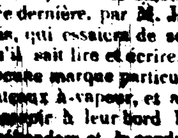

Parti marron de l'habitation de Samuel M'Cutcheon, près de l'Eglise-Rouge, dans la nuit du 6 du courant, un nègre nommé LINN, LENARD ou LONDON, charpentier, âgé de 30 ans, taille de 5 pieds 6 ou 7 pouces, de grosseur moyenne, teint clair, cheveux touffus ; il a été amené de la Caroline du Nord l'année dernière, par M. James B. Diggs; c'est un fin matois, qui essaiera de se faire passer pour libre, parce qu'il sait lire et écrire. On ne se rappelle pas qu'il ait aucune marque particulière. Les capitaines de navires, bateaux à-vapeur, et autres, sont prévenus de ne pas recevoir à leur bord le dit esclave. Quiconque l'appréhendera et le conduira à la geole recevra la récompense ci-dessus, et obtiendra en outre une compensation raisonnable pour les frais qu'aurait nécessités son arrestation. S'adresser à MM. W. et J. Montgomery, à la N. Orléans. 1 mars—3m. 1ps.

CHAPEAUX BLANCS, SOULIERS, &c.—Rue de la Levée, No. 89, MALCOLM M'CALLUM a reçu par le navire Creole, capitaine Warsaw, un joli assortiment de CHAPEAUX blancs de différentes formes et qualités ; aussi, de jolis ESCARPINS, SOULIERS ET BRODEQUINS. 6 mars

500 SACS café de la Havane, St. Domingue et St. Yago, en magasin, et à vendre par J. W. ZACHARIE & CO.

29 fév

150 BALLES FOIN, à vendre par [29 fév.] J. W. ZACHARIE & CO.

ON a besoin de 45,000 gallons mélasse, en s'adressant à THAYER, HURD & CO.

20 fév

27 BALLOTS cire blanche de la Havane, ayant droit au *debenture*, à vendre par HARRISON, BROWN & CO.

20 fév

BANDAGES HERNIAIRES—Un assortiment de bandages, reçus par le Salem, à vendre en gros et en détail par F. P. DUCONGÉ. encoignure Conti et Chartres.

21 fév

POMMES DE TERRE—200 barils de Lancashire, reçus par le brick Venture vis-à-vis le marché aux légumes, à vendre à bord, ou par THAYER, HURD & CO.

10 fév

40 TONNEAUX de fret lourd, pour N. York ou la Providence, peuvent s'obtenir au No. 13, rue du Camp. 22 fév

CORDES ET TOILES D'EMBALLAGE, à vendre par YORKE, MACALESTER & Co.

14 fév

LE Soussigné a reçu par le navire ILLINOIS, un superbe assortiment de canezous, pélerines, collerettes, mousseline brodée et chemisettes de bobinet, bonnets élégants &c. Tous ces objets sont dans le dernier goût, et seront vendus à bon marché.

JOSEPH C. SPRENGER. Rue de Chartres, No. 39.

14 fév

J. M. PUTNAM,

DENTISTE, *rue du Canal, No. 27.*

ON le trouvera chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 de l'après-midi.

N. B. Il sera absent, pendant le mois de ..., devant aller à la Mobile à cette époque.

29 nov—6m

TRAITES sur New-York, à vendre par W. G. HEWES.

8 fév.

VENTES DU MARSHAL.

Maire, Aldermen, &c. vs. F. Bénétaud, les mêmes vs. le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente mardi, 27 du courant, à 4 heures, au Principal, 6 chaises et une glace, saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,

17 mars marshal.

Mme. Hugh vs. G. O. Yong, Perry vs. le même le Maire, Aldermen, &c. vs. le même.

EN vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés, par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente lundi, 26 mars, à 4 heures, au Principal, 3 sophas, 2 glaces, 1 bureau, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,

17 mars marshal.

Maire, Aldermen, &c. vs. Mme. Anderson, les mêmes vs. la même.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressé, par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi, 26 mars, à 4 heures au Principal, une quantité de meubles telle que matelas, bois-de-lits, batterie de cuisine, &c. &c., saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,

17 mars marshal.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Gaiarré, juge président, de la cour de cité, j'exposerai en vente lundi, 26 mars, à midi, à la Bourse, une voiture et les harnais, saisis à la requête de J. W. Zacharie & co.

17 mars LS. DAUNOY, marshal.

Félix de Armas vs. Honoré Narcisse, h. de c. l.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la cour de Cité, j'exposerai en vente samedi, 24 mars, à 4 heures, au Principal, un coffre d'Outils de charpentier, saisi dans l'affaire ci-dessus.

13 mars L. DAUNOY, marshal.

Mme. B. Alderson vs. Jos. Baker & Henley.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente lundi, 19 mars, à 4 heures p. m., rue Jefferson, dans la maison du défendeur, le mobilier d'une buvette, &c. &c., saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,

8 mars marshal.

M. Thorlimond vs. Mlle. Colastique.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mardi, 20 mars, à 4 heures p. m., au Principal, 4 chaises dorées, empaillées, 4 cuillères et 4 fourchettes, d'argent, saisies dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,

8 mars marshal.

Kingmaid & Flimmium vs. L. Bodin, h. de c. l.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, jeudi, 22 mars, à 4 heures p. m., au Principal, 27 battants de portes, etc. etc., saisis dans l'affaire ci dessus. L. DAUNOY,

8 mars marshal.

M. S. Mecker vs. R. N. Théard; le Maire et aldermen vs. le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente jeudi, 5 avril, à midi, à la Bourse, une Maison et un Terrain, situés rue St. Philippe, entre Rempart et St. Claude, ayant 30 pieds de face sur 90 de profondeur, saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,

6 mars marshal.

EN vertu d'un writ d'alias fieri facias, à moi adressé, par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente mardi, 20 mars prochain, à midi, à la bourse, un lot de terre situé encoignure des rues du Bayou et Robertson, mesurant 60 pieds de face sur le chemin du Bayou, et 112 pieds sur la rue Robinson, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent ; saisis dans l'affaire de E. Blanc.

6 fév L. DAUNOY, marshal.

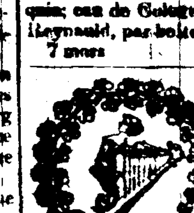

Le soussigné vient de recevoir par le brick Authentic, et le navire Laissez Elise, de Bordeaux, les articles suivants, qu'il vendra à des prix modérés; savoir,

Sangsues choisies, à 50 et 75 cents; seringues à soi-même et seringues d'enfans; bassins garnis en étain; têtes de pavots choisies; fleurs de coquelicot; do. de violette; do. de guimauve; do. de mauve; do. de bourrache; do. de tilleul; poudre d'Iris; néroly, safran, &c. &c. en pharmacie, d'importations antérieures. 50 sacs bouchons de liège, superfins; gomme arabique de Turquie; eau de Cologne, 1re. qualité; pâte pectorale, de Regnauld, par boîtes et par douzaines, &c. &c.

7 mars FORESTIER, pharmacien.

AVIS

Aux amateurs de Harpe.

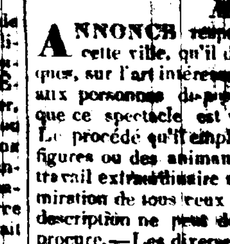

A VENDRE par le soussigné, deux superbes Harpes à double mouvement, en acajou, ... et à ... de la fabrique d'Erard frères, à Paris. Ainsi que plusieurs méthodes pour la harpe, à simple et double mouvement, par Xavier des Argus; de plus, plusieurs jeux de cordes complets. J. EPAGE, Professeur de musique, rue Ste. Anne, No. 121.

4 fév—3m

ART CURIEUX

De filer le verre en fusion, et de Souffler toute espèce de Figures et d'Ornemens.

RUE DE CHARTRES, No. 115.

Au dessus du magasin de bijouterie de Mr. Mul.

MR. FINN

ANNONCE respectueusement aux habitans de cette ville, qu'il donnera quelques séances publiques, sur l'art intéressant qu'il professe : il peut assurer aux personnes disposées à favoriser les beaux-arts, que ce spectacle est vraiment digne de leur attention. Le procédé qu'il emploie pour former instantanément des figures ou des animaux, avec le verre fondu, est un travail extraordinaire qui excite l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui en sont témoins. Aucune description ne peut donner une idée du plaisir qu'il procure.—Les diverses productions de l'artiste sont à vendre; ce sont des objets d'art rares et curieux, parfaitement convenables pour cadeaux à un parent ou à une amie.

Prix d'entrée.—Cinquante cents, enfans moitié prix. Les billets pour les entrées par abonnement $1 ne peuvent se transférer.

Le salon est ouvert de 10 heures du matin à 2 de l'après midi et de 3 à 9 du soir. 19 jan.—4m.

Beautés de la mécanique

NOMMÉE

CHAMBRE D'INDUSTRIE.

LE public est respectueusement informé que l'exhibition qui est établie, depuis quelques semaines, vis-à-vis la Bourse, rue de Chartres, est transportée rue de la Levée, No. 113, entre le marché aux légumes et la halle aux boucheries, où elle restera en opération encore pendant quelques jours, avant son départ pour le Mexique. Ce spécimen vraiment étonnant du génie de l'homme, consiste en trois manufactures complètes, savoir : une pour le coton, une autre pour le drap et pour la troisième pour faire des cordes pour le coton et la laine—le tout est mis en mouvement par la force de trois chiens. Le propriétaire désire que tout le monde puisse jouir de la vue de cette belle invention ; et dans ce but, il a réduit le prix d'entrée à la somme de CINQUANTE CENTS.

Les personnes de couleur libres seront admises les lundis et jeudis.

L'exhibition commence tous les jours à 9 heures du matin et dure jusqu'à 10 du soir.

27 janvier—2m

D'Importation récente à vendre par **P. ROMAIN,**

Rue de Chartres Nos. 67 & 132.

UN grand assortiment de parfumerie de premier choix, consistant en crême d'amande amère, savon à la rose, à la violette, au musc, pommade, crême de Perse, crême de limaçon, esprit, eau de Cologne véritable, eau de Lavande à la rose, ambrée &c.

Aussi—Bretelles en gaume élastique, do. en soie, en coton &c., cols pour hommes de toutes sortes. Bustes et perruques pour exercer les coiffeuses, ainsi que peignes de toutes les qualités ; canifs, rasoirs, ciseaux fins &c. 73 fév.

CIGARRES ..., et de la Havane, à vendre par HARRISON, BROWN & CO. rue Royale, no. 117

29 fév

SUCRE et Café de la Havane.—40 caisses sucre blanc et 30 do. brun ; 53 sacs café en débarquement; 700 rames papier gris, et 100 milliers cigarres espagnols, à vendre par THAYER, HURD & Co. rue des Magasins, no. 20

29 fév

200 Boucauts MÉLASSE, à vendre par [22 fév] J. MAGER